

# MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON

12 rue du Parc de l'Estey  
33260 LA TESTE DE BUCH



## RAPPORT DU

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Exercice clos le 31 Décembre 2014*

Alain SALEUR

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

Parc de Chavailles- 3 rue Pierre et Marie Curie – 33525 BRUGES – 05.57.19.39.90

Alain SALEUR

*Commissaire aux Comptes*

*Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux*

*Expert Comptable Diplômé*

*Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux*

**Mission Locale du Bassin d'Arcachon**

12 allée Parc de l'Estey  
33260 LA TESTE DE BUCH

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

---

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Mission Locale du Bassin d'Arcachon, tel qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

La Mission Locale a enregistré les conséquences d'un litige prud'homal pour un montant de 102 109 €, information mentionnée dans l'annexe : ELEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.

Cette incidence a été portée dans les comptes au niveau du résultat exceptionnel.

Mes travaux ont consisté à vérifier la traduction dans les comptes des conséquences du jugement du traitement des provisions constituées antérieurement et apprécier le caractère exceptionnel de cet événement.

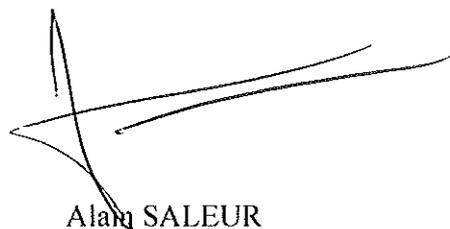
les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bruges, le 18 mai 2015



Alan SALEUR

*Commissaire aux Comptes*

# MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON

12 rue du Parc de l'Estey

33260 LA TESTE DE BUCH



## COMPTES DE L'ASSOCIATION

*Exercice clos le 31 Décembre 2014*

Alain SALEUR

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

Parc de Chavailles- 3 rue Pierre et Marie Curie – 33525 BRUGES – 05.57.19.39.90



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	31/12/2014 (12 mois)			Présenté en Euros 31/12/2013 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréc°.	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	525	525		73
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Avances & acomptes sur immobilisations Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	67 023	50 900	16 124	15 515
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participat° évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	10 000		10 000	10 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>77 548</b>	<b>51 425</b>	<b>26 124</b>	<b>25 588</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	4 703		4 703	984
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	126		126	
Personnel				375
Organismes sociaux	1 202		1 202	748
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres	107 676		107 676	119 860
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	101 108		101 108	149 757
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	12 204		12 204	11 879
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>227 019</b>		<b>227 019</b>	<b>283 603</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>304 567</b>	<b>51 425</b>	<b>253 143</b>	<b>309 191</b>



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

	<i>Présenté en Euros</i>	
	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)
Fonds associatifs	109 965	107 991
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	18 017	18 017
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-119 918</b>	<b>1 974</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>8 064</b>	<b>127 981</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	45 798	48 162
Provisions pour charges	13 000	822
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>58 798</b>	<b>48 984</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 015	32 582
Personnel	42 944	32 532
Organismes sociaux	101 942	42 811
Etat, impôts sur les bénéfices	104	184
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	10 069	23 989
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 208	128
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>186 281</b>	<b>132 226</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>253 143</b>	<b>309 191</b>



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				4 228
<b>Produits Propres Nets</b>				<b>4 228</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			818 371	764 330
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			22 424	6 043
Autres produits			0	4
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>840 794</b>	<b>774 604</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			390	3 028
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			179 656	163 438
Impôts, taxes et versements assimilés			32 056	43 054
Salaires et traitements			440 538	402 679
Charges sociales			172 961	152 936
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 615	3 199
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			12 636	3 983
Autres charges			24	0
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>843 875</b>	<b>772 317</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>-3 081</b>	<b>2 287</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			1 186	1 958
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 186</b>	<b>1 958</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 186</b>	<b>1 958</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>-1 895</b>	<b>4 245</b>



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

RUBRIQUES	Présenté en Euros	
	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	236	973
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 000	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>15 236</b>	<b>973</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 868	18 845
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	117 109	2 400
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>120 977</b>	<b>21 245</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-105 741</b>	<b>-20 272</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les collectivités et variation des fonds dédiés	12 282	-18 002
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>857 216</b>	<b>777 535</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>977 134</b>	<b>775 561</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-119 918</b>	<b>1 974</b>
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

#### I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Le litige prud'homal impacte les comptes de la mission locale à hauteur de 102 109 €.

#### II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

##### I. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général à jour des règlements du comité de la réglementation comptable et dans le respect du principe de prudence.

##### Changement de méthode

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



## 2. MODE ET METHODE D'EVALUATION

### ➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

#### ✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

#### ✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	1 an
Agencements, aménagements des terrains	De 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 3 à 5 ans

### ➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

### ➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

### ➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'association comptabilise ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2014 est de 0.98 %,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Au 31/12/2014, le montant de la provision s'élève à 45 798 € contre 33 162 € au 31/12/2013.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Les engagements de l'association en matière de droit individuel à la formation figurent en engagement hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à une demande.

Au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulé correspond aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation représente 2 240 heures.



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

*Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 77 548 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 219		694	525
Immobilisations corporelles	63 453	6 151	2 581	67 023
Immobilisations financières	10 000			10 000
<b>TOTAL</b>	<b>74 672</b>	<b>6 151</b>	<b>3 275</b>	<b>77 548</b>

Amortissements et dépréciations d'actif = 51 425 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 146	73	694	525
Immobilisations corporelles	47 938	5 226	2 581	50 900
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>49 084</b>	<b>5 299</b>	<b>3 275</b>	<b>51 425</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	525	525	0	1 ans
Aménagements généraux	9 375	3 711	5 664	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	25 381	17 905	7 477	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau	3 028	2 232	796	de 2 à 5 ans
Mobilier	29 239	27 052	2 187	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>67 548</b>	<b>51 425</b>	<b>16 124</b>	

Etat des créances = 121 209 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	121 209	121 209	
<b>TOTAL</b>	<b>121 209</b>	<b>121 209</b>	



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

*Produits à recevoir par postes du bilan = 92 772 €*

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	92 772
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>92 772</b>

*Charges constatées d'avance = 12 204 €*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 45 798 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	48 162	12 636	15 000	45 798
<b>TOTAL</b>	<b>48 162</b>	<b>12 636</b>	<b>15 000</b>	<b>45 798</b>

Etat des dettes = 186 281 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	29 015	29 015		
Dettes fiscales & sociales	155 059	155 059		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 208	2 208		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>186 281</b>	<b>186 281</b>		

Charges à payer par postes du bilan = 84 315 €

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 872
Dettes fiscales & sociales	74 339
Autres dettes	1 104
<b>TOTAL</b>	<b>84 315</b>



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

*Rémunération des dirigeants*

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif oblige les associations à communiquer la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Les dirigeants, au sens juridique du terme, c'est-à-dire les administrateurs, sont bénévoles et ne perçoivent que des remboursements de frais justifiés.

La rémunération brute des plus hauts cadres dirigeants salariés s'élève à 86 358€.

*Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 260
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>5 260</b>

*Détail des fonds dédiés*

Au 31/12/2014, l'association a comptabilisé 13 000 € de provision pour fonds dédiés correspondants d'une part, à hauteur de 8 000€ à l'action visant à développer la prescription de la voie de l'apprentissage sur la période 2014-2015 et d'autre part, à hauteur de 5 000 € correspondant à la mise en place d'un point relais santé jeunes.



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

*Mise à disposition*

L'association a bénéficié au cours de l'exercice locaux, à usage de bureaux, équipés. Les locaux suivants ont été mis à dispositions par les mairies des communes correspondantes. Nous pouvons valoriser ces avantages ainsi (125€/m<sup>2</sup>) :

**MISSION LOCALE - LOCAUX MIS A DISPOSITION**

	COMMUNE	ADRESSE	SUPERFICIE	Loyer annuel valorisé
	Emplacement			
COBAS	LE TEICH Espaces Jeunes	Rue Claude Laymand 33470 LE TEICH	48 m <sup>2</sup>	2 250 €
	LE TEICH C.C.A.S.	57 bis, avenue de la Côte d'Argent 33470 LE TEICH	13 m <sup>2</sup>	1 625 €
	GUJAN MESTRAS Relais Emploi	Place du Général de Gaulle 33470 GUJAN MESTRAS	17 m <sup>2</sup>	2 125 €
	ARCACHON CENTRE SOCIAL	1, rue Albert 1er Les Grands Chênes 33120 ARCACHON		
	CAZAUX CENTRE SOCIAL	6, rue Raymond Sanchez 33260 CAZAUX		
COBAN	ANDERNOS Local Jeunes	46, avenue des Colonies 33510 ANDERNOS	80 m <sup>2</sup>	10 000 €
	BIGANOS P.I.J.	10, rue Georges Clémenceau 33380 BIGANOS	50 m <sup>2</sup>	6 250 €
	LEGE CAP FERRET PIJ	75, avenue de la Mairie 33950 LEGE CAP FERRET	10 m <sup>2</sup>	1 250 €
	ARES PAIJ	7 bis, rue du Temple 33740 ARES		
	LANTON PIJ	12, rue de l'Hôtel de Ville 33138 LANTON		
	AUDENGE Villa Isabelle	Allée de la Boissière 33980 AUDENGE	15 m <sup>2</sup>	1 875 €
	MIOS PIJ	Allée de la Plage 33280 MIOS		
Val de l'Eyre	SALLES Maison de la solidarité	11, allée du champ de Foire 33770 SALLES	9,30 m <sup>2</sup>	1 163 €
	BELIN BELIET Centre Socio culturel	22, avenue d'Allenor 33830 BELIN BELIET	9 m <sup>2</sup>	1 125 €
	LE BARP Point Emploi	Avenue des Rivières 33114 LE BARP	20 m <sup>2</sup>	2 500 €
	SAINT MAGNE	Place de l'Eglise 33125 SAINT MAGNE		
	LUGOS	2, rue Mairie 33830 LUGOS		



MISSION LOCALE DU BASSIN D'ARCACHON  
Comptes Annuels au 31/12/2014

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 92 772 €*

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Indemnités journalières à recevoir( 438700000 )	387
Indemnités humanis à recevoir( 438702000 )	814
Subventions cr à recevoir( 448712000 )	66 837
Subvention à recevoir ddtetp( 448736000 )	4 500
Subvention pôle emploi à recevoir( 448750000 )	11 040
Subvention communes à recevoir( 448761000 )	8 994
Divers produits à recevoir( 468700000 )	200
<b>TOTAL</b>	<b>92 772</b>

*Charges constatées d'avance = 12 204 €*

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance( 486000000 )	12 204
<b>TOTAL</b>	<b>12 204</b>

*Charges à payer = 84 315 €*

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues( 408100000 )	8 872
<b>TOTAL</b>	<b>8 872</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision / congés payés( 428200000 )	42 944
Charges / congés à payer( 438200000 )	21 326
Formation à payer( 448601000 )	10 069
<b>TOTAL</b>	<b>74 339</b>

Autres dettes	Montant
Divers charges à payer( 468600000 )	1 104
<b>TOTAL</b>	<b>1 104</b>